

**ATTENTION**

* **Les transports et les hébergements ne peuvent pas faire l’objet d’une demande d’aide financière**
* **Vous ne pouvez présenter qu’un dossier FIL ROUGE et qu’un thème par an**
* **Le dossier 2024-2025 ne peut reprendre le même projet que celui de 2023-2024**
* **L’Apel du Rhône ne subventionne pas de projet à 100%, vous devez donc être en mesure de pouvoir le financer intégralement**
* **Les factures acquittées devront correspondre au montant total des devis fournis dans le dossier, le projet ne peut pas être changé. Si le total des factures est inférieur aux devis, le montant de l’aide financière sera diminué ou annulé**
* **Si les justificatifs ne sont pas transmis à temps, l’aide financière accordée sera annulée et la somme remise à disposition de la commission de l’Apel du Rhône**
* **L’achat de matériels à destination des enfants ou d’interventions auprès des enfants doivent être facturés au nom de l’école ou de l’OGEC, l’Apel du Rhône versera directement à l’OGEC**

UN THÈME AU CHOIX :

1. Conférence ou atelier à destination des parents
2. Prévention : sécurité routière, brevet vélo, secourisme PSC1, ASSR2, pour les élèves ou les parents
3. Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle (EARS), Gestion des émotions pour une ou plusieurs classes
4. Pastorale : achat de livres, spectacle de noël, animations pastorales…
5. Santé, Nutrition et Sport : ateliers, conférences, découverte d’un sport avec un intervenant, matériel (hors personnel OGEC)
6. Petit matériel pour la vie associative de votre Apel (gaufriers, cafetières…), soutien numérique (ordinateur portable, hébergement d’un site web…), formation à destination des membres de l’Apel
7. Lutte contre le harcèlement : conférences sur le sujet, sensibilisation, achat de matériels (livres, jeux)

1. Lutte contre le harcèlement : conférences sur le sujet, sensibilisation, achat de matériel (livre, jeux)

**CONDITIONS DE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE**

*Merci de cocher les cases afin de valider que vous remplissez l’ensemble des critères*

Le dossier doit être rempli et présenté par l’Apel d’établissement et non par le chef d’établissement

Être à jour de ses cotisations 2024-2025 :

* Transmettre le fichier Excel
* Remplir le formulaire en ligne
* Payer les adhésions à l’Apel du Rhône

Votre Apel doit avoir été présente (ou représentée avec pouvoir) à l’Assemblée Générale de l’Apel du Rhône

Le projet doit concerner l’année scolaire 2024-2025 (devis ou facture daté entre le 1er août 2024 et 31 mai 2025)

Vos statuts doivent être conformes aux « statuts-type 2021 », déclarés et validés en préfecture (récépissé)

Les devis et les factures doivent être téléversés sur [votre Espace membre](https://www.apeldurhone.fr/connexion/)

Dossier POST-AG complet sur votre espace membre au 13 mars 2025 :

* Bilan et état des comptes au 31/07/2024
* Relevés de comptes courant et livrets au 31/07/2024
* Récépissé de la préfecture pour le changement des dirigeants
* Statuts 2021 et le récépissé de la préfecture pour la validation de ceux-ci
* RIB de votre Apel

RIB de votre OGEC pour le versement de l’aide financière en fonction de la nature du projet

**Ce dossier doit être téléversé sur votre espace membre**

**AVANT LE 14 MARS 2025**

***Les dossiers arrivés après cette date seront refusés***

**Pour toute question, merci de contacter :**

Carine DE CAMARET 04 72 56 99 03 ou [subventions@apeldurhone.fr](mailto:subventions@apeldurhone.fr)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Attribution & versement des participations financières**

Tous les dossiers reçus seront étudiés par la commission de l’Apel du Rhône. Ils seront évalués sur la qualité de leur contenu. Les présidents d’Apel d’établissement seront informés de la décision de la commission : dossier accepté ou non et montant attribué.

Le dossier POST-AG 2024-2025 complet (avec le récépissé des dirigeants) sera exigé pour le paiement de l’aide financière accordée.

Les aides financières seront versées par virement bancaire à l’Apel (ou à l’OGEC en fonction de la nature du projet) à réception des factures acquittées au nom de l’établissement (pas au nom d’une personne physique ni de l'Apel) qui devront être déposées sur votre Espace membre ou envoyées à l’Apel du Rhône au plus tard le 31 mai 2025.

**COORDONNÉES DE VOTRE APEL**

Nom de votre Apel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom du président : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**COORDONNÉES MEMBRE EN CHARGE DU DOSSIER**

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de portable : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**PRÉSENTATION DE VOTRE APEL**

**De combien de personnes est composé votre CA** :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Nombre de manifestations lucratives organisées par an** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Pouvez-vous donner des exemples ?** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Nombre de manifestations offertes aux familles/enfants organisées par an** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Pouvez-vous donner des exemples ?** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quelle est l’action/évènement dont vous êtes le plus fier et pourquoi** ? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quelle action vous rêveriez d’organiser/mettre en place ?** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quelle place tient l’Apel dans les activités scolaires au sein de votre établissement ?** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ou que vous avez rencontrées ?** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET**

**Où se déroule votre projet** ? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Qui bénéficie de ce projet** ? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quand se déroulera la/les actions** ? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Est-ce que le projet est à l’initiative de l’établissement, proposé par l’Apel ou est-ce un projet coconstruit** ? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Pouvez-vous développer le programme/le déroulé du projet** ? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quelles valeurs souhaitez-vous porter à travers ce projet ?**: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Quels sont les bénéfices/retours positifs attendus avec la mise en place de ce projet ?** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Seriez-vous prêt à présenter votre projet lors de la soirée des subventions le 10 avril 2025 ?**

Oui Non

**Insérez des photos**

       

**Financement de votre projet**

*L’aide financière de l’Apel du Rhône est destinée à aider l’Apel d’établissement pour un de ses projets. Elle ne couvrira pas la totalité du coût du projet.*

*Si les factures présentées ne correspondent pas au montant des devis du dossier, l’aide financière pourrait être ré-évaluée par l’Apel du Rhône.*

|  |  |
| --- | --- |
| Participation de l’Apel d’établissement | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Participation de l’OGEC | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Participation des familles | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Autres (Mairie, Région…) | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Coût Total du projet** | **Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.** |

Une fois le dossier complété, téléversez-le dans [votre espace membre](https://www.apeldurhone.fr/connexion/) en ajoutant :

* Les devis/factures
* RIB de votre Apel ou OGEC en fonction du destinataire de vos factures

**SAVE THE DATE**

**Soirée des subventions le 10 avril 2025**

**Votre présence est importante !**